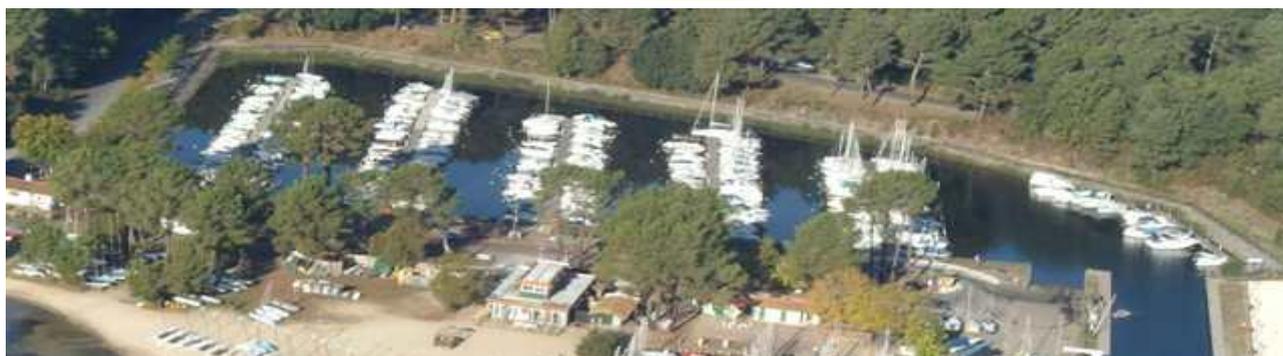




CAZAUX-PLAISANCE

Juin 2013

Numéro 25



HALTE-INFOS n° 1/2013

Dans ce numéro 25 :

NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE

Nouvelles
de la
Halte **pg1**

Nouvelles
de la
Halte **pg2**

Infos &
Travaux **pg3**

Divers **pg4**



Ancienne capitainerie



*Démolition
25 mars 2013*

La capitainerie à fait peau neuve



Réalisation de la nouvelle capitainerie, avec vue directe sur la halte nautique, et rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite



Nathalie CAYRE secrétaire et Anne-Marie LEGRAND directrice de la Halte nautique vous accueillerons dans la nouvelle capitainerie



Réalisation de la 2^{ème} tranche d'une aire de stationnement pour les utilisateurs du lac



Zone de stationnement des cars d'accompagnement des enfants devant le cercle de voile de Cazaux-Lac

Amis plaisanciers, vous êtes tous invités à l'

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De l'association

CAZAUX – PLAISANCE

SAMEDI 27 JUILLET à 17H00

SUR LE PARKING DE LA HALTE NAUTIQUE



Remplacement de la chaîne mère et des chaînes filles de la traque D pair avec pendilles et sans bouée de mouillage



Remerciements à la municipalité de LA TESTE DE BUCH pour le prêt du Barnum, ainsi qu'aux Ets CATAL pour le prêt bénévole de la Sono



Aménagement des toilettes pour handicapés près de la capitainerie



Arrêt de bus près de la capitainerie



Prolongation de la piste cyclable rue Osmin DUPUY, du camping du lac jusqu'à la plage

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA HALTE A LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION

Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés

1. La signalisation des parkings afin de bénéficier de plus de places pendant les périodes d'affluence. (1998)
2. Dragage du chenal à entretenir, risque de talonnage des quillard.
3. Réfection de la route, le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin. Notre proposition de refaire l'anneau routier et les parkings en enrobé, soit environ 110 places au lieu de 80 n'a pas été retenue par la Régie, qui encore une fois, a lancé les appels d'offre avant la moindre concertation avec notre association.
4. Bornes récupération des eaux grises et noires, demander un jeton à la capitainerie.
5. Pose des portillons sur toutes les traques.
6. **Installation de la vidéosurveillance.**
7. Remplacement de toutes les bornes électriques (prises norme européenne NE) et vannes d'eau des traques.
8. Déplacement du panneau Cazaux Plaisance sur poteaux à l'entrée de la Halte
9. **Nettoyage des toilettes 2 fois par jour en juillet et août, et pose de poignées pour personnes âgées.**
10. Réalisation d'une aire de stationnement, pour les véhicules et remorques de tous les plaisanciers y compris les non adhérents utilisant la mise à l'eau de la halte nautique, le long de la route devant la halte (risque d'enlèvement), travaux en cours de réalisation 1^{ère} tranche juin 2012.
11. **Réalisation du faucardage et brulage mensuel à l'année.**
12. Pose d'un panneau de limitation de vitesse grand et lisible, ou plateau ralentisseur.

Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et non exécutés

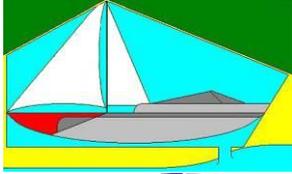
1. **Circulation de l'eau dans la Halte électrolyse importante.**
2. **Aire de carénage suivant le code des ports obligatoire pour 2015 (zone Natura 2000).**
3. **Parking pour la traque « F »**
4. **Panneau d'interdiction de dessaler (rinçage) son moteur et bateau à la cale de mise à l'eau, ni dans le lac selon règlementation interne de la halte nautique**
5. **Remise en état du bardage de l'entrée du chenal, cause manque de planche cassées au fond du chenal.**
6. **Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.**

Informations

1. **La régata CAZAUX PLAISANCE organisée avec le concours du club de voile CVCL, aura lieu le dimanche 1er septembre 2013, suivi des résultats et d'un pot de l'amitié, un prix sera remis à chaque bateau.**
2. **L'assemblée Générale ordinaire aura lieu le samedi 27 juillet 2013 suivi d'un pot de l'amitié**
3. Taxe Landaise de navigation a consulté sur le panneau Cazaux Plaisance devant la capitainerie. Nous sommes demandeur d'une réduction de cette taxe pour les adhérents de Cazaux- plaisance, et du Ski-club de Cazaux
4. Il est recommandé en eau douce, d'utiliser des **anodes au magnésium.**
5. **Nouvel Arrêté relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures Arrêt du 11 avril 2012. JORF n°0109 du 10 mai 2012 page 8968, texte n° 184**
6. Nous demandons à la mairie lorsque les locataires ont payé pour le renouvellement de leur place, l'envoi des macarons avec la facture acquittée. Ceci afin d'éviter des problèmes le samedi et dimanche ainsi que le soir après 17 h.
7. Le président du Ski-Club de Cazaux Lac Pascal LEBRUN est devenu membre du C.A. de Cazaux-Plaisance
8. La capitainerie sera ouverte tout les WE à partir du 1^{er} mai 2013 pour la saison estivale

Nous remercions la mairie pour tout les travaux demandés par l'Association CAZAUX-PLAISANCE et ayant été exécutés

**Rejoignez-nous en adhérant à
CAZAUX-PLAISANCE
Nous serons plus représentatifs
et efficaces**



CAZAUX-PLAISANCE

**Association Loi 1901
Créée 28 juillet 1998 n°649
à la Préfecture de la Gironde
modifiée et publiée au JO du 23
avril 2005 N°588
Modifiée 21 oct 2011 sous le
N° W336002226**

Messagerie :

contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Téléphone : **Claude MULCEY**

06 08 18 63 89

Rédaction : **CAZAUX-PLAISANCE**

Denis THOMAS

Roger MALIPIER

Claude MULCEY

Joseph CAMPANELLA

Thierry PAUVERT

Webmaster : Patrick RENON

**Cazaux-Plaisance - membre de
l'Union Nationale des Associations
de Navigateurs de Gironde**

www.unan33.fr

www.unan.fr



L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), et les autres associations pour :

- Respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique, de participer à sa diffusion et à sa compréhension auprès des usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux.

- Préciser les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents et occasionnels. L'association est membre de droit de la commission extra municipale.

- De façon générale, défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac.

CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie de la DTTM33 et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac. Et « est membre de la commission NATURA 2000 FR 7200714 »

Cazaux-Plaisance lance un appel à candidature pour entrer dans le Conseil d'Administration.

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:

www.cazaux-plaisance.org